



Kit action pétition pour « plus et mieux d'EPS et de sport » : Tous·tes mobilisé.es pour l'avenir !



Parce que l'EPS est affaiblie dans le système éducatif depuis des années, que les besoins sont immenses pour la jeunesse (sédentarité, inégalité d'accès aux pratiques culturelles), mais aussi parce que les JOP 2024 ne doivent pas être qu'un spectacle sportif et doivent permettre à tous et toutes d'accéder en France aux activités physiques Sportives et artistiques, le SNEP-FSU a décidé d'une grande campagne d'opinion.

Plusieurs rapports parlementaires demandent déjà un « héritage scolaire » des JOP et le développement de l'EPS et du sport scolaire (4 heures hebdomadaires, équipements sportifs, formation, recrutements, sections sportives, sport à l'université...), mais ce n'est pas le choix du gouvernement qui répond par des dispositifs « hors EPS » et de façade qui touchent peu d'élèves et ne répondent pas aux enjeux. Pourtant, la réponse au défi est simple : s'appuyer sur le service public et l'EPS pour permettre à chaque jeune d'avoir « plus et mieux d'EPS et de sport scolaire ».

Dans le cadre de la campagne #EPS2024 lancée depuis septembre 2023, le SNEP-FSU lance une grande pétition et chaque collègue qui la soutient est invité·e à la développer :

- Dans tous les établissements
- Sur les lieux sportifs (rencontres sportives, réunions de bureau des associations sportives et clubs, etc...).

La pétition devra prendre de l'ampleur jusqu'aux JOP, permettre d'augmenter le rapport de force et montrer que les profs d'EPS, le monde sportif, les parents d'élèves, etc... veulent « plus et mieux d'EPS » dès 2024 et pour la suite.

C'est pourquoi nous mettons à disposition un kit d'action pour diffuser au maximum la pétition et la faire signer dans son établissement scolaire et au-delà : toutes les initiatives sont bonnes à prendre et chaque collègue peut y prendre sa part.

Ce kit comprend :

1. **Le texte de la pétition** avec **QR Code** et **adresse url de la pétition** qui renvoient vers la pétition sur le site change.org. Le plus simple est la signature sur ce site qui permet de comptabiliser directement.
2. **La pétition en format papier** avec une adresse de retour (une comptabilisation des signatures papiers sera réalisée au niveau du SNEP-FSU National).
3. **Une proposition de texte à destination des parents d'élèves** (avec QR code ou en mode signature papier)
4. **Le cadre juridique de diffusion des informations aux parents d'élèves**
5. Une proposition pour **intervenir en Conseil d'Administration**
6. **Un exemple d'affiche pour votre gymnase** (ne pas hésiter à en demander au SNEP-FSU si besoin d'autres, [disponible sur notre site](#)) ainsi qu'un exemple de [flyer](#) pour les rencontres sportives (d'autres sur notre site en fonction des rencontres).

Nous sommes plus de 30 000 enseignant·es d'EPS, si nous faisons signer chacun·e 10 personnes, la pétition atteint les 300 000. Si nous faisons signer un parent d'élève d'une classe (30 élèves), cela passe à 900 000.

N'hésitons pas à renverser la table !

Développons massivement la pétition jusqu'à la cérémonie de clôture des Jeux Paralympiques, dans l'intérêt du sport et de la jeunesse de notre pays.

PÉTITION

Pour une jeunesse plus sportive : tout commence à l'École !

Il est reconnu que l'activité physique est indispensable au développement physique, cognitif et à la socialisation. La pratique physique et sportive émancipe, est source d'émotions, permet d'agir sur son environnement et ouvre les portes de la culture sportive et artistique.

De nombreuses études montrent que les jeunes sont de moins en moins actifs. Seuls 13 % réalisent les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (1h d'activité physique par jour). Quand la sédentarité augmente, les conséquences sont sans appel : les capacités physiques et cardiovasculaires diminuent.

Il est donc essentiel, dès le plus jeune âge, que les jeunes se confrontent aux apprentissages dans les activités physiques sportives et artistiques. C'est une des conditions de leur investissement futur dans les clubs sportifs et associations. L'EPS permet à tous et toutes, sans discrimination et sur tout le territoire, dans le cadre d'un enseignement obligatoire, d'accéder à ces apprentissages essentiels.

Pourtant, depuis 2017, année de l'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) à Paris pour 2024, la place de l'EPS et du sport scolaire ne cesse de se dégrader dans notre pays. Les dispositifs gouvernementaux (2 heures de sport en collège, Activités Physique Quotidienne en primaire) ne sont pas à la hauteur des enjeux et concernent une minorité d'élèves.

A la veille des JOP, nous, signataires, demandons le développement de l'EPS de la maternelle à l'université (horaires, équipements, recrutements, sport scolaire...), du sport scolaire et du service public du sport en France.



<https://www.change.org/p/pour-une-jeunesse-plus-sportive-tout-commence-%C3%A0-l-ecole>



Pour une jeunesse plus sportive : tout commence à l'École !



Il est reconnu que l'activité physique est indispensable au développement physique, cognitif et à la socialisation. La pratique physique et sportive émancipe, est source d'émotions, permet d'agir sur son environnement et ouvre les portes de la culture sportive et artistique.

De nombreuses études montrent que les jeunes sont de moins en moins actifs. Seuls 13 % réalisent les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (1h d'activité physique par jour). Quand la sédentarité augmente, les conséquences sont sans appel : les capacités physiques et cardiovasculaires diminuent.

Il est donc essentiel, dès le plus jeune âge, que les jeunes se confrontent aux apprentissages dans les activités physiques sportives et artistiques. C'est une des conditions de leur investissement futur dans les clubs sportifs et associations. L'EPS permet à tous et toutes, sans discrimination et sur tout le territoire, dans le cadre d'un enseignement obligatoire, d'accéder à ces apprentissages essentiels.

Pourtant, depuis 2017, année de l'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) à Paris pour 2024, la place de l'EPS et du sport scolaire ne cesse de se dégrader dans notre pays. Les dispositifs gouvernementaux (2 heures de sport en collège, Activité Physique Quotidienne en primaire) ne sont pas à la hauteur des enjeux et concernent une minorité d'élèves.

A la veille des JOP, nous, signataires, demandons le développement de l'EPS de la maternelle à l'université (horaires, équipements, recrutements, sport scolaire...), du sport scolaire et du service public du sport en France.

	NOM	Prénom	Code postal ou pays	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Pétition à remettre au/à la professeur·e d'EPS ou à renvoyer
au SNEP-FSU - 76 rue des Rondeaux - 75020 PARIS

Adresse aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Les enseignant-es d'EPS s'adressent à vous car nous pensons indispensable de développer l'EPS et le sport scolaire au sein du système éducatif. Nos élèves, vos enfants, y apprennent beaucoup, y trouvent souvent du plaisir, de l'estime d'eux-mêmes, etc...

Actuellement, la sédentarité se développe (écrans, confinement...) et entraîne des problèmes de santé. Seule la classe de 6^{ème} dispose de 4 heures d'EPS hebdomadaire à l'emploi du temps, il n'y a que 3 heures sur les autres classes de collège et 2 heures en lycée (il faut déduire les temps de vestiaires, de déplacement, dans des installations souvent peu adaptées et avec des effectifs très chargés).

Plusieurs rapports parlementaires récents proposent l'augmentation des horaires d'EPS pour aller vers les 4 heures hebdomadaires sur toute la scolarité, l'amélioration des équipements sportifs, mais ne sont pas encore entendus par les décideurs.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques se préparent dans notre pays. Pour nous, s'ils doivent être une fête du sport, ils doivent aussi permettre des retombées pour améliorer la pratique sportive de tous-tes les élèves sur tout le territoire.

C'est pourquoi nous vous invitons, si vous partagez la nécessité de développer l'EPS et le sport scolaire dans le système éducatif, à signer et diffuser la pétition que nous portons à votre connaissance.

	NOM	Prénom	Code postal ou pays	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Nous vous remercions de votre attention et de votre engagement,

Le syndicat National de l'Éducation Physique - Fédération Syndicale Unitaire

Ou

La section syndicale du SNEP-FSU (et l'équipe EPS) du **NOM et COMMUNE de l'établissement**

Adresse aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Les enseignants d'EPS s'adressent à vous car nous pensons indispensable de développer l'EPS et le sport scolaire au sein du système éducatif. Nos élèves, vos enfants, y apprennent beaucoup, y trouvent souvent du plaisir, de l'estime d'eux-mêmes, etc...

Actuellement, la sédentarité se développe (écrans, confinement...) et entraîne des problèmes de santé. Seule la classe de 6^{ème} dispose de 4 heures d'EPS hebdomadaire à l'emploi du temps, il n'y a que 3 heures sur les autres classes de collège et 2 heures en lycée (il faut déduire les temps de vestiaires, de déplacement, dans des installations souvent peu adaptées et avec des effectifs très chargés).

Plusieurs rapports parlementaires récents proposent l'augmentation des horaires d'EPS pour aller vers les 4 heures hebdomadaires sur toute la scolarité, l'amélioration des équipements sportifs, mais ne sont pas encore entendus par les décideurs.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques se préparent dans notre pays. Pour nous, s'ils doivent être une fête du sport, ils doivent aussi permettre des retombées pour améliorer la pratique sportive de tous-tes les élèves sur tout le territoire.

C'est pourquoi nous vous invitons, si vous partagez la nécessité de développer l'EPS et le sport scolaire dans le système éducatif, à signer et diffuser la pétition que nous portons à votre connaissance.

Pour signer en ligne, la pétition est hébergée sur le site Change.org :

<https://www.change.org/p/pour-une-jeunesse-plus-sportive-tout-commence-%C3%A0-l-ecole>

Nous vous remercions de votre attention et de votre engagement,

Le syndicat National de l'Education Physique - Fédération Syndicale Unitaire

Ou



La section syndicale du SNEP-FSU (et l'équipe EPS) du **NOM et COMMUNE** de **l'établissement**

ne pas jeter sur la voie publique - imprimé par nos soins

Adresse aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Les enseignant-es d'EPS s'adressent à vous car nous pensons indispensable de développer l'EPS et le sport scolaire au sein du système éducatif. Nos élèves, vos enfants, y apprennent beaucoup, y trouvent souvent du plaisir, de l'estime d'eux-mêmes, etc...

Actuellement, la sédentarité se développe (écrans, confinement...) et entraîne des problèmes de santé. Seule la classe de 6^{ème} dispose de 4 heures d'EPS hebdomadaire à l'emploi du temps, il n'y a que 3 heures sur les autres classes de collège et 2 heures en lycée (il faut déduire les temps de vestiaires, de déplacement, dans des installations souvent peu adaptées et avec des effectifs très chargés).

Plusieurs rapports parlementaires récents proposent l'augmentation des horaires d'EPS pour aller vers les 4 heures hebdomadaires sur toute la scolarité, l'amélioration des équipements sportifs, mais ne sont pas encore entendus par les décideurs.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques se préparent dans notre pays. Pour nous, s'ils doivent être une fête du sport, ils doivent aussi permettre des retombées pour améliorer la pratique sportive de tous-tes les élèves sur tout le territoire.

C'est pourquoi nous vous invitons, si vous partagez la nécessité de développer l'EPS et le sport scolaire dans le système éducatif, à signer et diffuser la pétition que nous portons à votre connaissance.

Pour signer en ligne, la pétition est hébergée sur le site Change.org :

<https://www.change.org/p/pour-une-jeunesse-plus-sportive-tout-commence-%C3%A0-l-ecole>

Nous vous remercions de votre attention et de votre engagement,

Le syndicat National de l'Education Physique - Fédération Syndicale Unitaire

Ou



La section syndicale du SNEP-FSU (et l'équipe EPS) du **NOM et COMMUNE** de **l'établissement**

ne pas jeter sur la voie publique - imprimé par nos soins

Cadre de la diffusion des documents et pétition aux usagers·ères

La diffusion de l'information fait partie de la construction du « rapport de force » et de la campagne d'opinion. Les parents d'élèves sont les premiers concernés par une amélioration de l'EPS et du sport scolaire dans le système éducatif. Il est possible que l'administration tente d'éviter que les informations sortent des établissements, il faut agir au mieux pour une information des usagers la plus large possible.

Chaque document devra être signé (section syndicale locale ou nationale) et porter la mention « *imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique* ». Les écrits ne doivent pas comporter de propos répréhensibles (insultes, injures, diffamations...).

1. Il est possible de diffuser des tracts aux élèves (pour remise à leurs parents) dans l'enceinte de l'établissement :

- Il faut pour cela l'accord du chef d'établissement. Le document devra être visé, tamponné et signé par le chef d'établissement (il.elle doit écrire sur le document « bon pour accord »).
- Il faut que le document soit cacheté (**non visible pour les élèves**). Soit dans une enveloppe, soit plié et agrafé si le verso est vierge. Le message est à destination des parents et non des élèves (*le code de l'éducation rappelle le principe de neutralité dans l'enceinte des établissements scolaires*).

Ex : pour une feuille A4 (la partie visible est blanche, la partie écrite est repliée).

Demandez un rendez-vous à votre chef d'établissement pour lui demander son autorisation

2. En cas de désaccord du chef d'établissement, il est possible de distribuer les documents à l'extérieur de l'établissement (devant la grille et en dehors des horaires de service pour les personnels), sans les précautions ci-dessus (au 1). Nous vous invitons à annoncer qu'une distribution sera prévue (date et horaire) auprès de votre chef d'établissement et lui dire qu'il est plus simple (moins de jets des documents, message uniquement destiné aux parents...) que la distribution se fasse dans l'établissement.

3. L'envoi par mail aux fédérations de parents d'élèves est possible par une section syndicale, mais ne permet souvent pas de toucher tous les parents d'élèves.

4. Utilisation de Pronote ou autre outil de communication numérique

Il n'y a pas de règles concernant l'utilisation de ces communications numériques, il faut donc se référer aux principes. Toujours signer en tant que « section syndicale SNEP-FSU ». Adresser un message aux parents d'élèves (et non aux élèves !). Demandez l'autorisation à votre chef d'établissement, mais si vous avez un compte en tant que « section syndicale » rien ne vous l'impose. Vous pouvez y mettre le lien de la pétition.

5. Retour de la pétition aux professeur.es d'EPS

Dans certains établissements, il sera privilégié la distribution de la pétition aux parents d'élèves avec une demande de retour de la pétition à l'équipe EPS (plutôt que le QR, notamment dans les zones avec peu de connexion). Pour la distribution il faudra vous référer au 1 et 2, pour le retour des pétitions, il sera noté sur la feuille « à remettre au professeur d'EPS », si les parents font le choix de passer par leur enfant, c'est une décision de leur part.

Impression des documents

Les sections syndicales locales peuvent demander à disposer d'un compte photocopie pour permettre les impressions selon les dispositions de **l'article 3 du Décret n°82-447 du 28 mai 1982**:

« L'administration doit mettre à la disposition des organisations syndicales représentatives dans le service ou groupe de services considéré, ayant une section syndicale, un local commun aux différentes organisations lorsque les effectifs du personnel de ce service ou groupe de services implantés dans un bâtiment administratif commun sont égaux ou supérieurs à cinquante agents... **Les locaux mis à la disposition des organisations syndicales comportent les équipements indispensables à l'exercice de l'activité syndicale...** En cas d'impossibilité de mettre des locaux équipés à la disposition des organisations syndicales représentatives, une subvention représentative des frais de location et d'équipement des locaux est versée aux organisations syndicales concernées. » Il y a très rarement des locaux syndicaux équipés dans nos EPLE, les moyens doivent être donnés pour permettre l'activité syndicale (impressions, ...) qui sont minimales au regard de la mise en place d'un local dédié.

**Vœu au conseil d'administration du/2023
sur le besoin d'augmenter les pratiques physiques et sportives des
jeunes, pour leur santé et leur émancipation
Collège/Lycée.....**

Nous, représentant-es des personnels d'enseignement et d'éducation du collège/lycée, tenons à partager avec la communauté éducative un constat qui nous inquiète de plus en plus. Depuis plusieurs années, l'inactivité physique et la sédentarité se développent (écrans, confinement...) et entraînent de multiples problèmes de santé pour notre jeunesse¹. Il est reconnu que l'activité physique est indispensable au développement physique, psychique ainsi qu'à la socialisation. La pratique physique et sportive est source d'émotions, permet d'agir sur son corps et son environnement, et participe à l'émancipation de chacun.e en ouvrant les portes de la culture sportive et artistique.

De nombreuses publications scientifiques², à l'instar de celles du cardiologue François Carré, alertent depuis dix ans sur la « *bombe à retardement sanitaire* »³ que représente l'insuffisance d'activité physique des jeunes. Des alertes qui n'ont vraisemblablement pas encore trouvé de réponse institutionnelle à hauteur des besoins, à en juger les dernières études montrant que les jeunes sont de moins en moins actifs, dont seuls 13% réalisent les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (1h d'activité physique par jour). Les conséquences sont sans appel : sédentarité et obésité augmentent quand les capacités physiques et cardiovasculaires diminuent.

Il est donc essentiel, dès le plus jeune âge, que les jeunes se confrontent aux apprentissages dans les activités physiques sportives et artistiques. C'est une des conditions de leur investissement futur dans les clubs et associations sportives. L'EPS, de la maternelle au lycée, permet à tous et toutes et sur l'ensemble du territoire (dans le cadre d'un enseignement obligatoire), d'accéder à ces apprentissages essentiels.

Mais si la classe de 6^{ème} dispose de 4 heures d'EPS hebdomadaires à l'emploi du temps (permettant deux vraies séances), il n'y a plus que 3 heures sur les autres classes de collège, puis 2 heures en Lycée (alors que c'est justement la période où les jeunes décrochent le plus de l'activité physique), sachant que ce temps est diminué des temps de vestiaires et de déplacement vers des installations souvent peu adaptées, et avec des effectifs très chargés.

Plusieurs rapports parlementaires⁴ font état de la situation, dont un très récent⁵ qui propose l'augmentation des horaires d'EPS pour aller vers 4 heures d'EPS hebdomadaires sur toute la scolarité, afin que TOUS les jeunes, en particulier les plus éloigné.es des pratiques volontaires, puissent y prendre part. A l'heure où les Jeux Olympiques et Paralympiques se préparent dans notre pays, nous souhaitons faire de ceux-ci un **vrai tremplin pour l'accessibilité aux sports à toutes et tous, en permettant une amélioration de la pratique physique et sportive des jeunes sur tout le territoire.**

Différentes possibilités pour avoir une discussion au CA :

- Mettre le vœu en « questions diverses » (demande à faire au chef d'établissement par les élu.es au CA). Vous le déposer pour le compte rendu du CA et il peut y avoir une discussion au CA où vous direz aux élu.es qu'une pétition est lancée et informerez les parents de sa diffusion.
- Demander en « questions diverses (ou le mieux un point de l'ordre du jour) que le vœu soit mis au vote après discussion (l'envoyer avant aux membres du CA et en parler en amont au chef d'établissement). Vous pouvez ajouter dans ce cas en fin de vœu « le CA du demande un renforcement de l'EPS et du sport scolaire dans le système éducatif ».
- Le terme de la question diverse ou du point d'ordre du jour peut-être : « EPS et pratique physique et sportive dans le système éducatif ».
- Rappel : un vœu peut être mis au vote s'il concerne l'ordre du jour : <https://lesite.snepfsu.fr/agir/agir-dans-letablissement/le-conseil-dadministration/le-vote-du-voeu-au-ca-une-necessite-democratique/>

¹ [Rapport sur la situation mondiale de l'activité physique](#), Organisation Mondiale de la Santé, octobre 2022

² [Inactivité physique et sédentarité chez les jeunes : l'Anses alerte les pouvoirs publics](#), novembre 2020

³ [Deux tiers des ados trop sédentaires : "Une bombe à retardement"](#), François Carré, novembre 2020

⁴ [Promouvoir l'activité physique et sportive pour tous et tout au long de la vie](#), Rapport des députés Pascal Deguilhem et Régis Juanico, 2016

⁵ [Les retombées des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 sur le tissu économique et associatif local](#), Rapport d'information des députés Stéphane Peu et Stéphane Mazars, juillet 2023

UNE JEUNESSE PLUS SPORTIVE C'EST POSSIBLE !

Pour développer la culture physique et sportive pour tous et toutes, les enseignant-es d'EPS, avec le SNEP-FSU, demandent de renforcer l'EPS, le sport scolaire et le sport en France.



#EPS2024



VOUS SOUHAITEZ QUE LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PERMETTENT D'AMÉLIORER LA PRATIQUE SPORTIVE SUR TOUT LE TERRITOIRE ?
SIGNEZ LA PÉTITION



AFFICHE PÉTITION

SNEP FSU

AFFICHES pour les GYMNASES



SNEP FSU

Pour l'EPS, le sport scolaire, le service public du sport,

JE SIGNE !



#EPS2024

NOM	Prénom	Code postal ou pays	Signature

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

FLYERS

SNEP FSU

Pour l'EPS, le sport scolaire, le service public du sport,

JE SIGNE !



Il est reconnu que l'activité physique est indispensable au développement physique, cognitif et à la socialisation. La pratique physique et sportive émancipe, est source d'émotions, permet d'agir sur son environnement et ouvre les portes de la culture sportive et artistique.

De nombreuses études montrent que les jeunes sont de moins en moins actifs. Seuls 13% réalisent les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (1h d'activités physique par jour). Quand la sédentarité augmente, les conséquences sont sans appel : les capacités physiques et cardio-vasculaires diminuent.

Il est donc essentiel, dès le plus jeune âge, que les jeunes se confrontent aux apprentissages dans les activités physiques sportives et artistiques. C'est une des conditions de leur investissement futur dans les clubs sportifs et associations. L'EPS permet à tous et toutes, sans discrimination et sur tout le territoire, dans le cadre d'un enseignement obligatoire, d'accéder à ces apprentissages essentiels. Pourtant, depuis 2017, année de l'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) à Paris pour 2024, la place de l'EPS et du sport scolaire ne cesse de se dégrader dans notre pays. Les dispositifs gouvernementaux (2 heures de sport en collège, Activités Physique Quotidienne en primaire) ne sont pas à la hauteur des enjeux et concernent une minorité d'élèves.

A la veille des JOP, nous, signataires, demandons le développement de l'EPS de la maternelle à l'université (horaires, équipements, recrutements, sport scolaire...), du sport scolaire et du service public du sport en France.

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

